



**Rapport du Conseil communal au Conseil général**  
concernant  
**le programme de législature 2016-2020**

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

**1 Introduction**

Par le présent rapport, le Conseil communal vous présente sa vision d'avenir de la commune de La Tène. Depuis la fusion en 2009 entre les villages de Marin-Epagnier et Thielle-Wavre, la commune de La Tène a su se mettre en route et arriver à un état de fonctionnement stable. Il est temps maintenant de considérer l'avenir de notre commune, un avenir radieux, un avenir de changement, un avenir de mieux-vivre.



Le slogan directeur de cet avenir est :

**Vivre dans ma commune**

Petit à petit, la vie dans nos villages dépérit. Nos lieux de vie se métamorphosent en cités-dortoirs. Les sociétés se privent ainsi d'éléments communautaires fondamentaux qui sont au cœur du bien-vivre ensemble. Il est temps de faire basculer cette tendance en redonnant l'envie et l'occasion aux citoyens de rester vivre et travailler dans leur commune : je vis où je travaille, je sors où je vis.

Par ce programme de législature, le Conseil communal se représente la commune de La Tène pas dans 2 ans, pas dans 5 ans mais dans 10 ou 20 ans. Il veut donner un grand cap à tenir dans la gestion de l'évolution de notre commune qui peut avoir un fort potentiel, à condition de cultiver son urbanité qui paramètre le développement de toute une région, mais aussi son ancrage profond dans un environnement extraordinaire résultant de son dynamisme et de son image.

## **2 La vision**

Devenir acteur au lieu de rester spectateur de la vie de son village. Il faut redynamiser notre population à rendre vivante cette commune aussi bien à Marin et Wavre qu'à Epagnier et Thielle. Nous n'avons pas 4 localités mais une seule commune. Pour cela, nous devons augmenter la qualité de vie et stimuler l'image d'une commune ouverte, attractive et humaine.

Plusieurs domaines vont être développés dans les paragraphes suivants afin de donner les grands principes à suivre durant cette législature mais aussi les suivantes pour avoir un élan et un enthousiasme qui se crée progressivement au sein des autorités mais aussi de la population.

### **Jeunesse**

La jeunesse est l'avenir d'une société. C'est elle qui donne de la vie et qui l'anime et ceci depuis fort longtemps.

Cependant, nous le constatons malheureusement dans notre vie associative ou même lors des élections, les jeunes de La Tène sont souvent absents de ces lieux et rendez-vous. Le Conseil communal pense qu'il est essentiel d'encourager les initiatives des jeunes sur le territoire communal par le truchement de rencontres et de discussions sur leur vision de La Tène dans le futur.

Pour cela, il souhaite :

- impliquer davantage les jeunes dans notre société. Il faut les associer aux réflexions afin d'arriver à mettre en place des solutions qui leurs conviennent et qui répondent à leurs attentes.
- créer des ateliers participatifs pourra aider à définir leurs réels besoins leur permettant alors de vivre dans leur commune.

La mise en place d'activités pour les jeunes est un des axes fort de ce programme.

### **Santé**

Persuadés que le secret d'une bonne santé réside dans la prévention, nous devons développer cette notion au maximum au sein de notre commune. La prévention passe non seulement par la possibilité de pratiquer des cultures saines mais aussi par le soutien d'un artisanat traditionnel et de proximité. Les valeurs ancestrales doivent être retrouvées pour les offrir à une population qui recherche de plus en plus ce retour aux sources.

La prévention ne pouvant pas tout résoudre, il faut aussi trouver des solutions pour guérir. C'est pourquoi le Conseil communal est ouvert à des alternatives favorisant l'accès à des médecins de proximité pour permettre à la population de se faire soigner proche de chez elle. En effet, c'est dans les moments où la santé fait défaut que l'on a le plus besoin du soutien de notre famille. Faciliter l'ouverture à une médecine de proximité permet de répondre à ce besoin essentiel et hautement important dans le processus de guérison.

### **Sécurité**

C'est un domaine en perpétuel évolution dans lequel il faut sans cesse adapter les services pour garantir à notre population une prestation de qualité. Pour cela, un accent particulier sur la mobilité douce et une sécurité active de proximité devra être mis.

La sécurité passe aussi par une gestion adaptée de la circulation. Moins de circulation signifie inévitablement moins de risque d'accidents avec les piétons ou les vélos, les adultes ou les enfants et donc une sécurité accrue. Ces mesures contribuent également à une amélioration de la qualité de l'air et une réduction de bruit rentrant parfaitement dans notre objectif précédent de promotion de la prévention pour une meilleure santé.

### **Aménagement du territoire**

La nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) votée le 3 mars 2013 doit représenter une chance pour la commune de développer son territoire de manière harmonieuse. Le Conseil communal est d'avis qu'il faut rapprocher l'urbanité de l'habitant. Si l'on veut mettre en avant le slogan directeur de ce programme « Vivre dans ma commune », l'aménagement du territoire est un élément primordial dans la définition de la qualité de vie. Il faut arriver à créer des espaces à vivre où la population trouve tout ce qu'elle recherche pour y passer d'agréables moments et y faire des rencontres. Il faut recréer cette vie de village, qui s'est réduite au fil des ans. La valorisation des caractéristiques naturelles doit être une évidence.

Les principales orientations à tenir dans le domaine de l'aménagement du territoire sont les suivantes :

- promouvoir les énergies renouvelables aussi bien au niveau du citoyen, d'un quartier entier (écoquartier) ou de votations (stratégie énergétique 2050)
- combiner le nécessaire développement de La Tène avec les trésors naturels de la commune créant ainsi une symbiose entre les activités humaines et la vie animale et végétale
- créer des zones de rencontre pour la population
- définir des axes thématiques forts et qui font sens pour le développement harmonieux de la commune
- augmenter notre patrimoine financier pour avoir une meilleure maîtrise du développement futur de la commune
- améliorer et consolider les connexions sous l'angle du transport modal aussi bien entre les localités de La Tène qu'avec les communes voisines

### **Administration**

Nous vivons aujourd'hui dans un monde électronique, un monde de l'information avec de moins en moins de papier. Les courriels, les réseaux sociaux en sont la preuve avec leur fulgurante expansion. Le Conseil communal est d'avis qu'il faut s'orienter progressivement vers une Smart City ([www.smartcity-suisse.ch](http://www.smartcity-suisse.ch)). Le monde change et les communes doivent suivre cette évolution. Il faut dématérialiser les documents, rentrer dans le monde du numérique avec la gestion quotidienne des tâches communales et des services à la population. L'informatique peut offrir d'énormes avantages et nous devons l'utiliser au maximum pour offrir une prestation haut de gamme.

La question du faible taux de participation lors de votations doit être traitée. Les élus sont des représentants de la population qui sont choisis pour prendre des décisions au nom des citoyens et pour leur bien. Pour connaître le besoin des habitants, il faut que le politique se rapproche du citoyen et qu'il soit à son écoute. Comment représenter une population sans savoir ce qu'elle souhaite ?

### **Tourisme**

La commune de La Tène a ici une belle carte à jouer. Nous sommes sur un site exceptionnel riche en histoire et magnifique dans sa situation géographique. Proche de tout et loin de rien, nous devons valoriser nos atouts touristiques. Pour cela, le Conseil communal souhaite développer une offre unique en Suisse et mettre en valeur l'héritage de La Tène. Au même titre que de grandes villes suisses ou étrangères, la commune de La Tène doit développer son offre afin de rendre indispensable un arrêt du touriste qui se rend dans la région. Nous avons sur notre territoire des éléments uniques et nous devons les montrer, les promouvoir et les inclure dans notre communication.

Il existe aussi d'autres formes de tourisme. Un tourisme parallèle qui accueille des gens à domicile pour venir passer du temps dans notre région. C'est un tourisme d'échange qui peut permettre à un plus grand nombre de passer des vacances sur notre territoire. Il s'agit là de tout un écosystème à mettre en place pour que ces séjours soient des plus agréables et diversifiés au possible.

### **Synergies régionales**

Convaincu que la fusion est une solution adaptée à nos besoins et ceux des populations voisines toujours plus interconnectées entre elles, nous devrions prendre le temps de créer et développer un esprit commun pour que le projet de fusion soit une évidence et une évolution logique des pratiques courantes.

Pour cela, nous devons créer et amener progressivement un projet de société dans lequel chaque habitant se retrouve et s'identifie, ce pas uniquement à notre commune mais à toutes les communes avec lesquelles La Tène pourrait et voudrait fusionner. En parallèle, le Conseil communal est convaincu qu'il faut être proactifs dans la mise en place de regroupements de communes au sein d'une région dans certains domaines d'activités. La synergie des forces est toujours profitable pour chacun aussi bien en termes d'efficacité que financier.

### **Finances**

La capacité d'investissement actuelle en lien avec le frein à l'endettement défini dans notre Règlement sur les finances est insuffisante pour permettre à la fois un entretien décent de notre patrimoine mais aussi une évolution raisonnable vers l'avenir. Nous devons tout mettre en œuvre pour augmenter

cette capacité et retrouver une certaine liberté pour que nos projets soient définis par la capacité de nos ressources humaines au lieu de celle de nos ressources financières.

### 3 Projets de la législature 2016-2020

Dans ce chapitre, nous allons maintenant définir les premières actions que nous prévoyons d'entreprendre pour aller dans la direction décrite dans le chapitre précédent. La même répartition par thème sera reprise pour un suivi facilité.

#### Jeunesse

- Amener les jeunes dans le monde politique

Action	Coût
Initier la création d'un Conseil des jeunes	3'000.-
Inviter les jeunes (11 <sup>ème</sup> HarmoS) à une séance de Conseil général et de Grand Conseil	2'000.-

- Amener les jeunes à participer aux votations et élections

Action	Coût
Distribuer des livrets Easyvote aux jeunes	3'000.-

- Développer des zones mixtes jeunes/adultes/retraités

Action	Coût
Coordonner l'accueil des enfants à midi par des retraités	3'000.-

- Faciliter la mise en place de camps multisports pendant les vacances

Action	Coût
Développer les événements (Troglo, Midnight, ...) et leur communication	Temps / 5'000.-
Collaborer avec les sociétés sportives locales	3'000.-

#### Santé

- Favoriser les soins de proximité

Action	Coût
Soutenir le développement de cabinet de médecins	Pré-étude 5000.-

- Lancer la création d'un écosystème Biopole

Action	Coût
Soutenir un Centre de production Bio	N/A
Promouvoir la mise en place d'un magasin Bio	12'000.-

- Promouvoir les activités et événements sportifs régionaux et nationaux

Action	Coût
Renforcer les liens avec les sociétés sportives locales	N/A

#### Sécurité

- Sensibiliser pour une commune propre et sûre

Action	Coût
Diminution du trafic dans certaines zones	500'000.-
Sensibilisation anti-littering	N/A

#### Aménagement du territoire

- Définir un centre de commune et son identité

Action	Coût
Définir un concept de Zone de vie	N/A (PAL)
Réserver une Zone de vie à la population dans le PAL	N/A (PAL)

- Développer la mobilité douce

Action	Coût
Accueillir le système Vélib	70'000.-

- Développer le site touristique de La Tène

Action	Coût
Développer la zone de camping	2'000'000.- Partenariat public/privé

- Définir un concept global d'écoquartier

Action	Coût
Développer une mixité harmonieuse entre économie et habitation	N/A (PAL)
Orienter une partie du PAL vers une zone Ecoquartier	N/A (PAL)

- Concevoir le nouveau Plan d'Aménagement Local

Action	Coût
Concevoir le nouveau Plan d'Aménagement Local en lien avec le plan régional et cantonal	500'000.-

### Administration

- Migrer l'administration vers le numérique

Action	Coût
Mettre en place une Gestion Electronique des Données	40'000.-
Développer des services numériques à la population	50'000.-

- Créer un lieu d'échange avec la population

Action	Coût
Soutenir le développement d'un service administratif à la population	10'000.-
Soutenir l'intégration des nouveaux citoyens par des services multilingues	5'000.-

- Créer des nouveaux canaux de communication avec la population

Action	Coût
Participer au nouveau service cantonal NEMO News	0.-
Se doter d'une ressource interne affectée à la communication	10'000.-

### Tourisme

- Mettre en place des balades découvertes communales et régionales

Action	Coût
Développer des thèmes pour découvrir la commune	10'000.-
Participer aux thèmes du niveau régional	10'000.-
Développer une large communication autour du domaine celtique	100'000.-

### Synergies régionales

- Créer une collaboration intercommunale

Action	Coût
Inciter l'achat de fournitures par région	N/A
Mettre en place un service régional pour les tâches spécifiques et occasionnelles	N/A

- Etendre la formation des apprentis au niveau régional

Action	Coût
Permettre des échanges d'apprentis avec nos communes voisines	2'000.-

## Finances

- Atteindre un objectif de 3 millions de francs de capacité d'investissement au terme de la législature

Action	Coût
Diminuer la dette (avoir un taux d'endettement inférieur à 0%)	4'000'000.-
Augmenter notre patrimoine financier (Réévaluation MCH2 / Au gré des opportunités)	5'000'000.-

## 4 Conclusion

L'échelonnement de réalisation des différentes actions de ce programme de législature sera présenté dans les prochaines planifications financières et des tâches (PFT) qui seront établies avec les budgets. Le Conseil communal a voulu orienter ce programme de législature vers une description globale de la vision d'avenir de la commune et une définition des premières étapes pour prendre ce cap. Les détails de leurs réalisations viendront naturellement en cours de législature et seront inclus dans les différents documents tels que budgets, rapports et PFT.

Le Conseil communal est conscient que ce programme de législature est ambitieux et chargé mais il est aussi d'avis que c'est en opérant des changements profonds que nous pourrons faire évoluer cette belle commune.

Amener constamment des idées nouvelles fait vivre alors que rester dans la routine quotidienne fait petit à petit s'éteindre la flamme qui brille.

Pour les arguments évoqués ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir prendre acte du présent programme de législature 2016-2020.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 28 août 2017

LE CONSEIL COMMUNAL